

j=urnée d'inf=rmati=n & d'échanges

VERS UN SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE L'ORIENTATION

une neuvelle respensabilité
peur les Régiens

Vendredi 13 juin 2014 - Paris

Les conséquences pour les Régions de l'application de l'article 22 de la loi nº 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale

Article 22

L'Etat et les régions assurent le service public de l'orientation tout au long de la vie.

L'Etat définit, au niveau national, la politique d'orientation des élèves et des étudiants dans les établissements scolaires et les établissements d'enseignement supérieur. [...]

La région coordonne les actions des autres organismes participant au service public régional de l'orientation ainsi que la mise en place du conseil en évolution professionnelle, assure un rôle d'information et met en place un réseau de centres de conseil sur la validation des acquis de l'expérience.

Une convention annuelle conclue entre l'Etat et la Région [...] détermine les conditions dans lesquelles l'Etat et la Région coordonnent l'exercice de leurs compétences respectives dans la région. >>

animateur



Patrice Granier
Education & Territoires

<u>partenaire</u>

Journée d'information et d'échanges organisée avec le concours de l'Association des Régions de France



pr•gramme

9h00 Accueil - café

Chaque séquence inclut un temps d'échange avec la salle

9h30 Le SPRO: vocation et enjeux

Le point de vue du législateur

JEAN-PATRICK GILLE - Rapporteur de la loi, député d'Indre-et-Loire, Président de l'union nationale des missions locales (UNML)

Le point de vue des Régions

François Bonneau - Président de la Région Centre et Président de la commission éducation de l'Association des Régions de France (ARF)

Le point de vue de l'Education nationale

JEAN-PIERRE BELLIER - Inspecteur général de l'Education nationale, chargé d'une mission de suivi des travaux relatifs à la refondation de l'orientation

11h15 Acteurs en présence - Echanges de données

HUBERT PATINGRE – Secrétaire général du Conseil national de la formation professionnelle tout au long de la vie (CNFPTLV)

11h45 L'expérimentation du SPRO en Rhône-Alpes

CHANTAL BUNEL-DELARCHE - Directrice de la formation continue

12h30 Déjeuner en commun

14h00 L'expérimentation du SPRO en Haute-Normandie

Joëlle Quillien – Directrice de l'orientation et de la formation professionnelle

14h45 Les cités des métiers

Des centres de ressources et de conseils multi-partenaires ouverts à tous

OLIVIER LAS VERGNAS - Créateur et animateur des Cités des métiers

15h30 **Table-ronde : prévenir et traiter le décrochage**

Quelles passerelles entre les dispositifs de l'Education nationale et ceux pilotés par les Régions ? Plateforme FOQUALE - PSAD - CIO - Mission locale - Région

17h00 Conclusion

public

inf=rmati=ns pratiques

Cette journée est destinée aux :

- Cadres des **Régions** en charge de l'éducation, de la formation continue et de l'apprentissage
- Chefs des services académiques de l'information et de l'orientation SAIO
- Responsables des centres d'animation, de ressources et d'information sur la formation -CARIF
- Responsables des observatoires régionaux emploi formation -OREF

prix

Nous proposons des **prix dégressifs** en fonction du nombre de participants par organisation:

- 1 à 2 participants : **490** € par participant
- 3 à 4 participants : **440** € par participant
- A partir de 5 participants :390 € par participant

Déjeuner et pauses compris, hors frais de déplacement et d'hébergement.

Lieu de la conférence

Radisson Blu Ambassador 16 boulevard Haussmann à Paris (9e)

Tél: 01 44 83 40 40

Métro: Chaussée d'Antin ou Richelieu-Drouot ou Opéra



Horaires

9h00 Accueil-café

9h30 Ouverture de la journée

12h30 Déjeuner en commun

14h00 Reprise des travaux

17h00 Clôture

Déjeuners et pauses

Le déjeuner et les pauses sont pris en commun. Ils sont compris dans le prix de la journée.

Inscription

Le bulletin d'inscription est téléchargeable sur le site Internet d'Éducation & Territoires:

www.education-territoires.com

Pour réserver votre place ou obtenir des informations complémentaires: